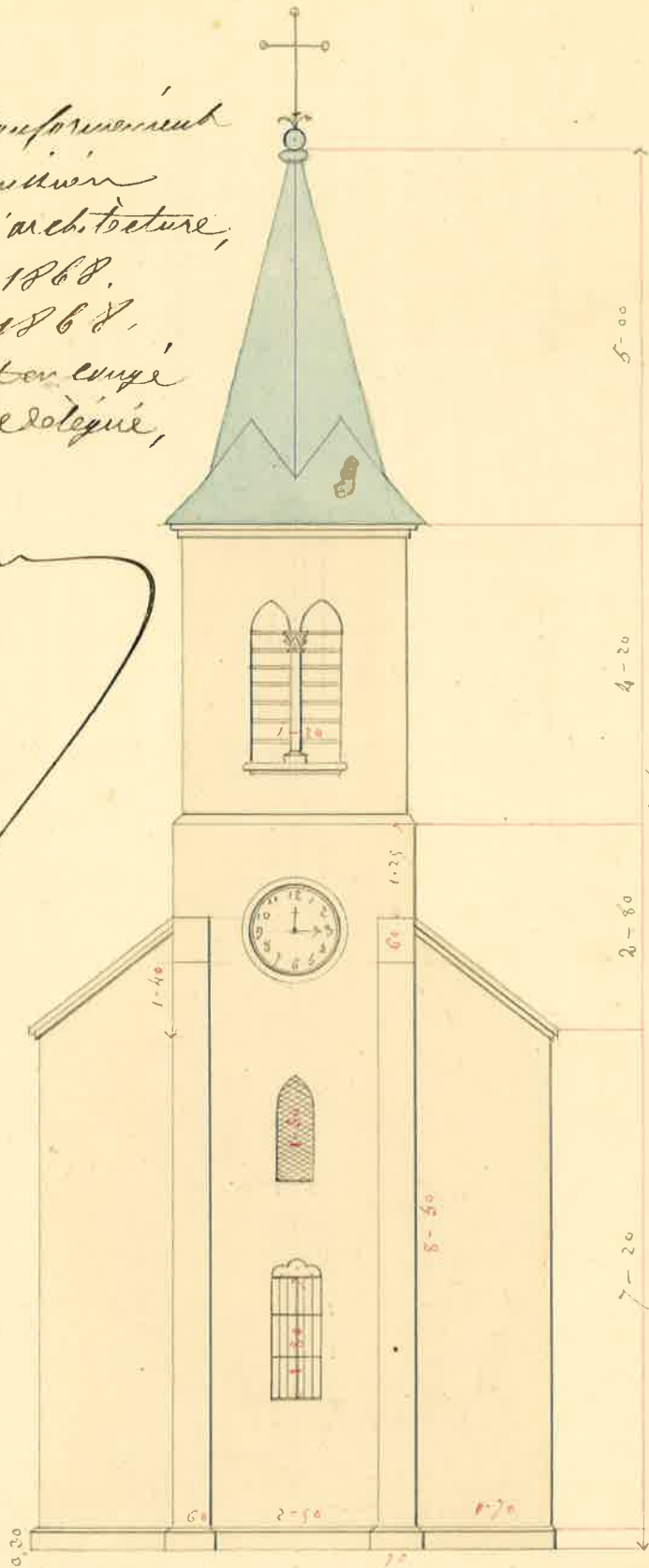


Quel approuvé conformément
à l'avis de la Commission
Départementale d'architecture,
en date du 16 mars 1868.

Nozay, le 4 avril 1868.

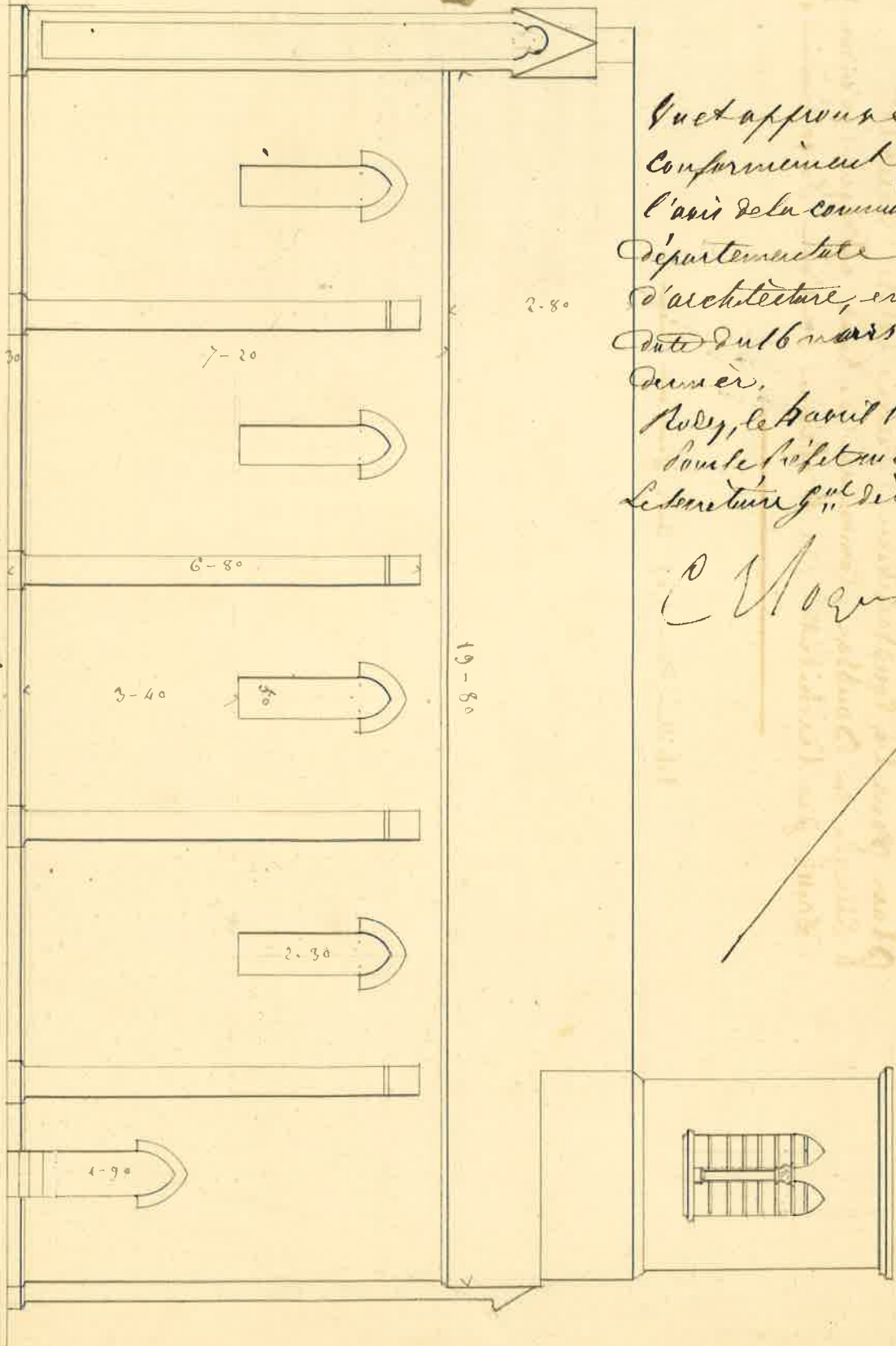
Pour le Préfet ou son délégué,
Le Secrétaire général délégué,

C. Nozay



Elevation principale du clocher.

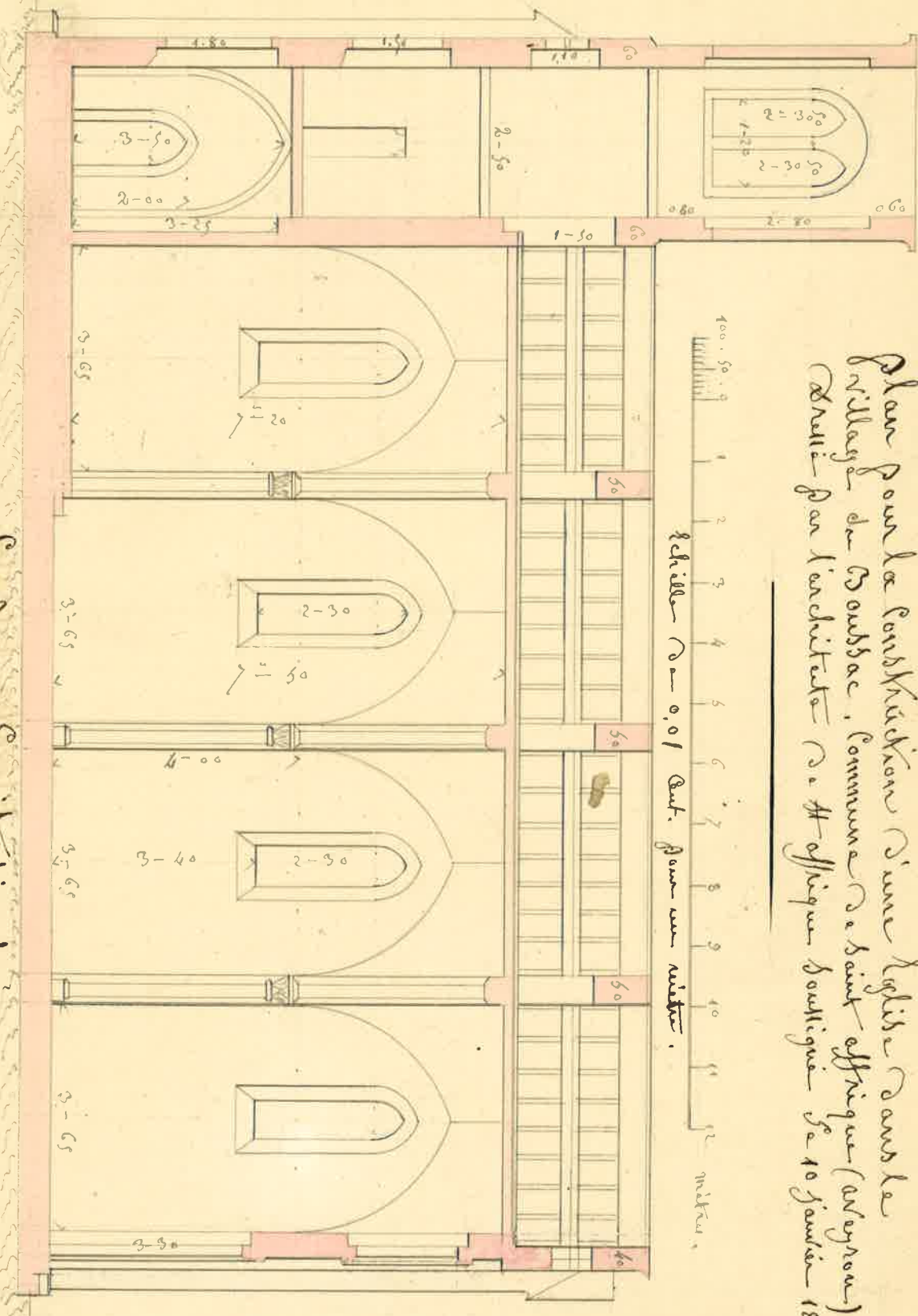
Elevation latérale,



Cet approuvé
conformément à
l'avis de la commission
départementale
d'architecture, en
date du 6 mars
dernier,
Nancy, le 20 avril 1866,
sous le préfet au longé
Le secrétaire général délégué,

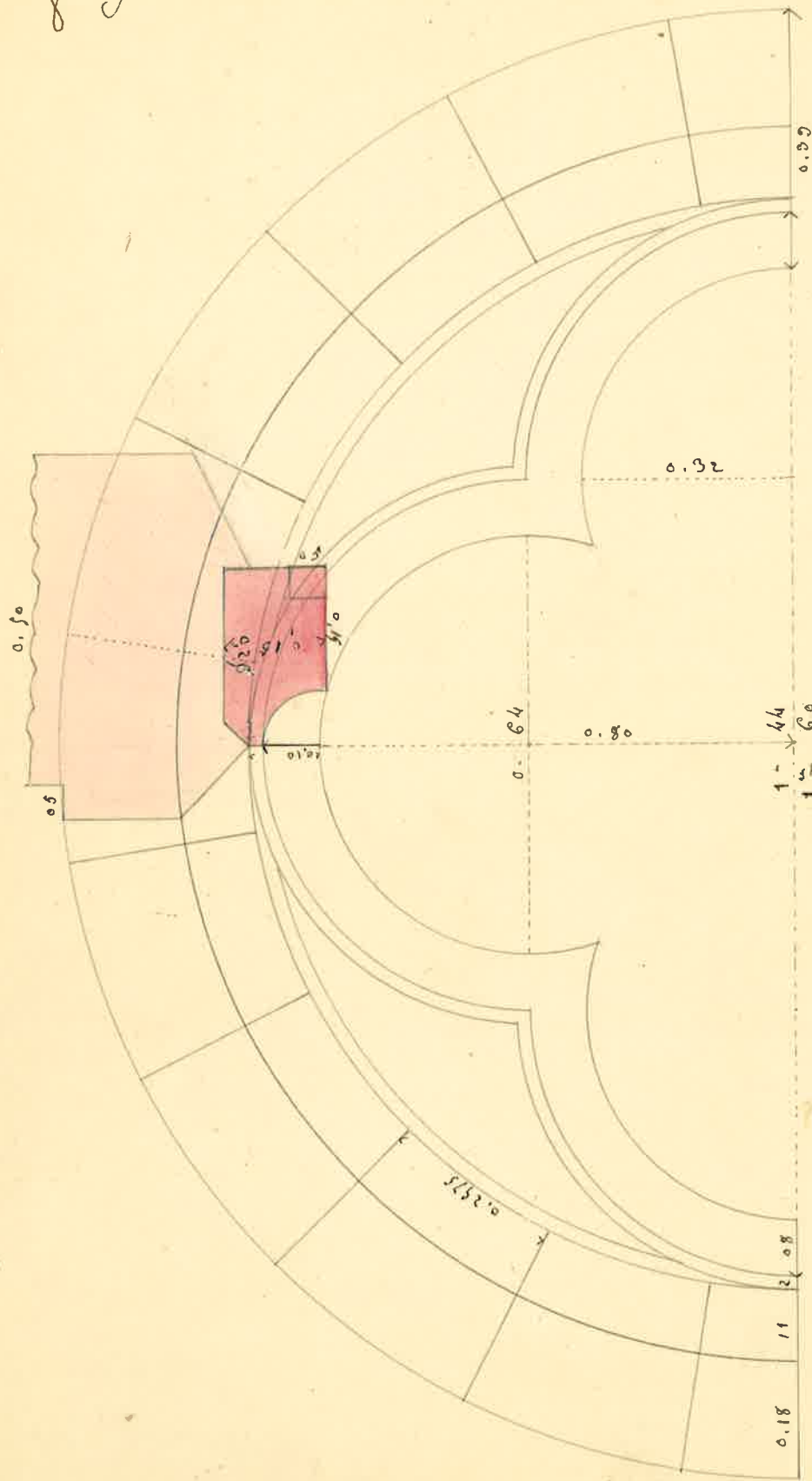
C. Moyn

Plan pour la construction d'une église dans le
 village de Sabzac, commune de Saint Affrique (Aveyron)
 dessin par l'architecte M. Affrique boutique de 10 Janvier 1869. *St. Ythou*



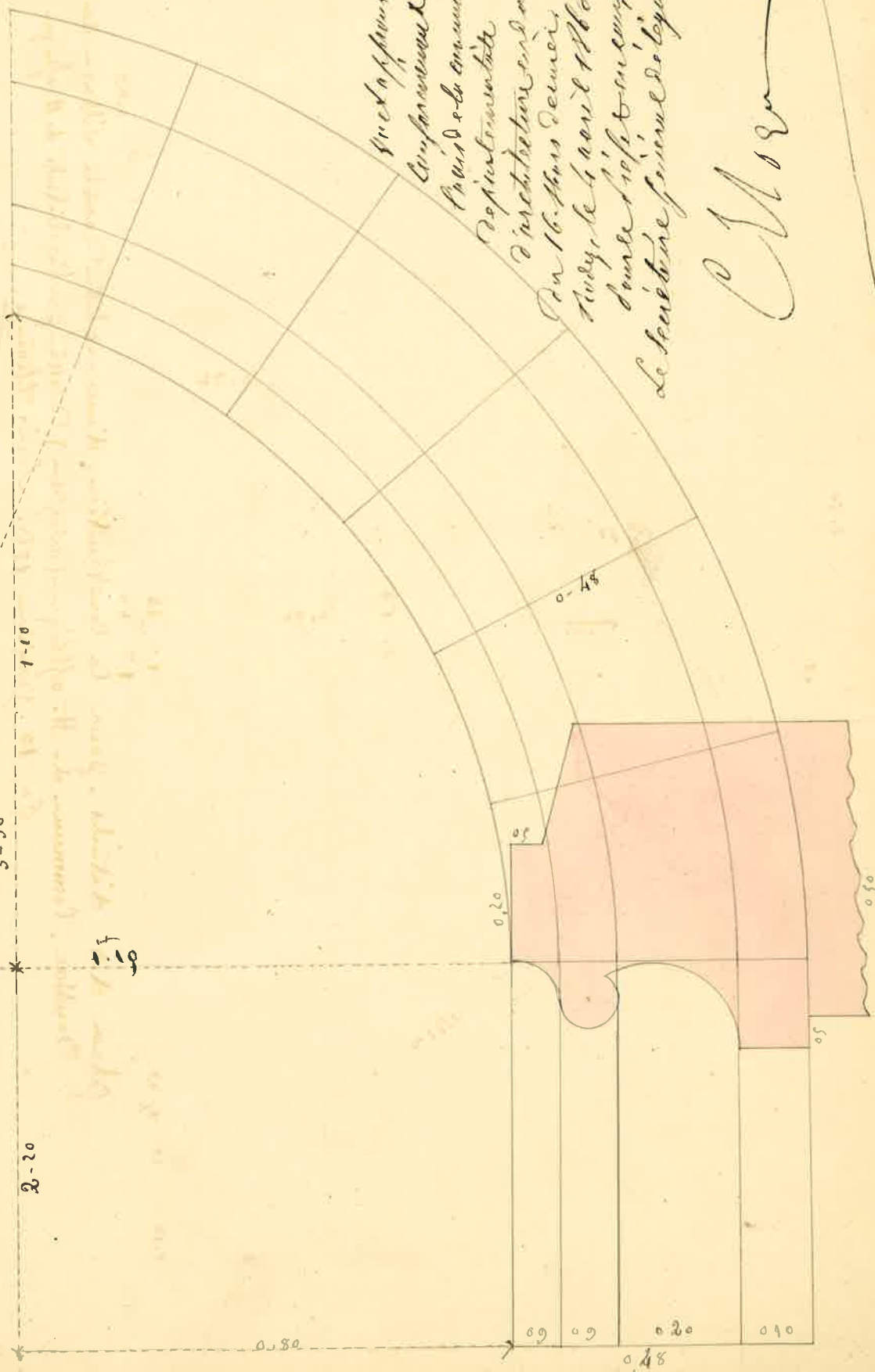
Plan de l'église de Sabzac

projet de la robe, idem au 10^{em}



Plan des détails pour la construction d'une église dans le village de
Boubac, Commune de St. affrique (ouy non) dressé par l'architecte de St. affrique
le 10 Janvier 1867. Louis Thomas

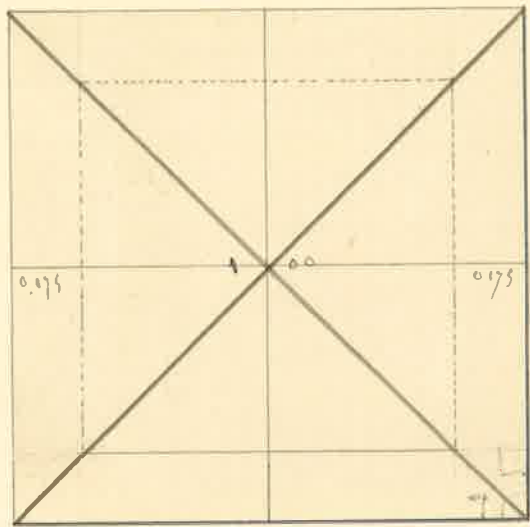
projet de la porte d'entrée de l'église au 10^{em}



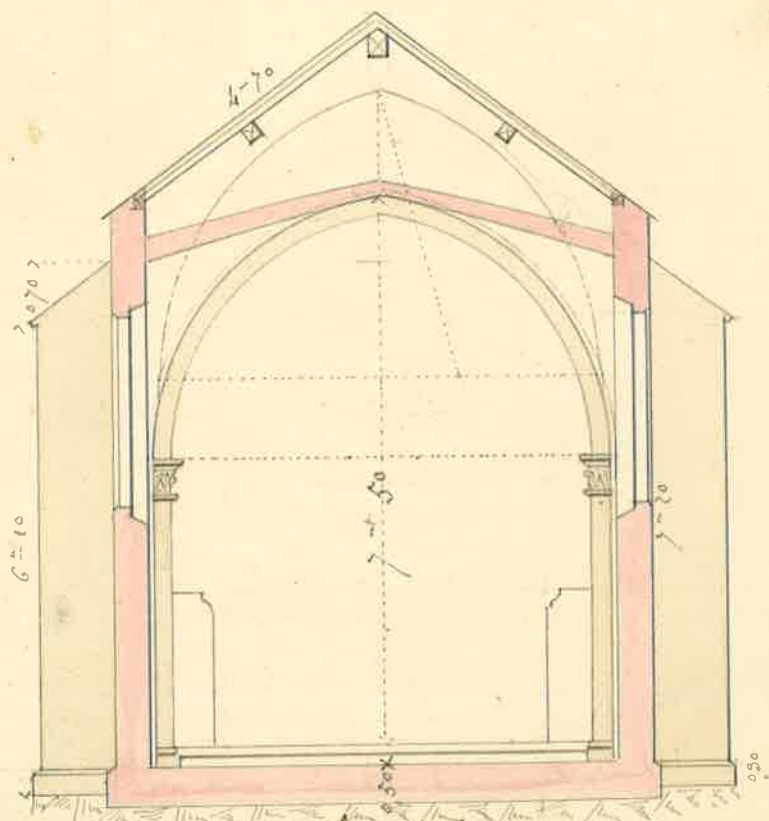
projet de la porte d'entrée de l'église
Commune de St. affrique
Projet de la construction
de l'église de St. affrique
le 10 Janvier 1867.
Louis Thomas

Thomas

projection horizontale du chapéon.

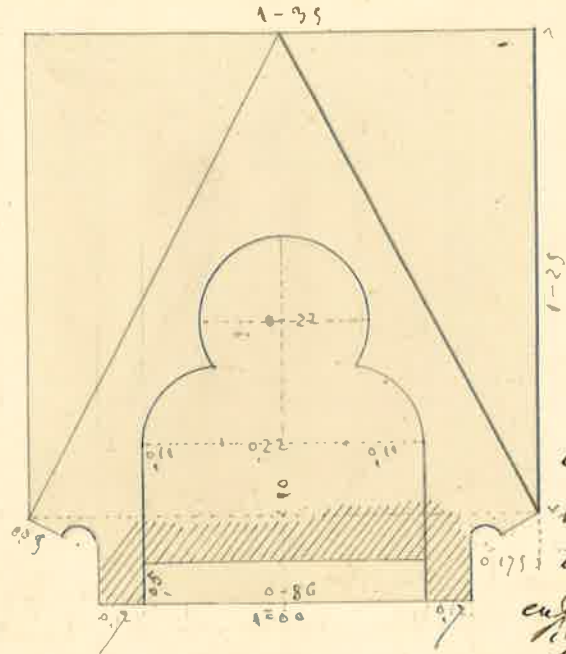


Plan pour la construction d'une Eglise dans le village de Boullac, Commune de Saint affrique (auvergne) dressé par l'architecte de St affrique boullac le 10 Janvier 1867. Louis Thomas

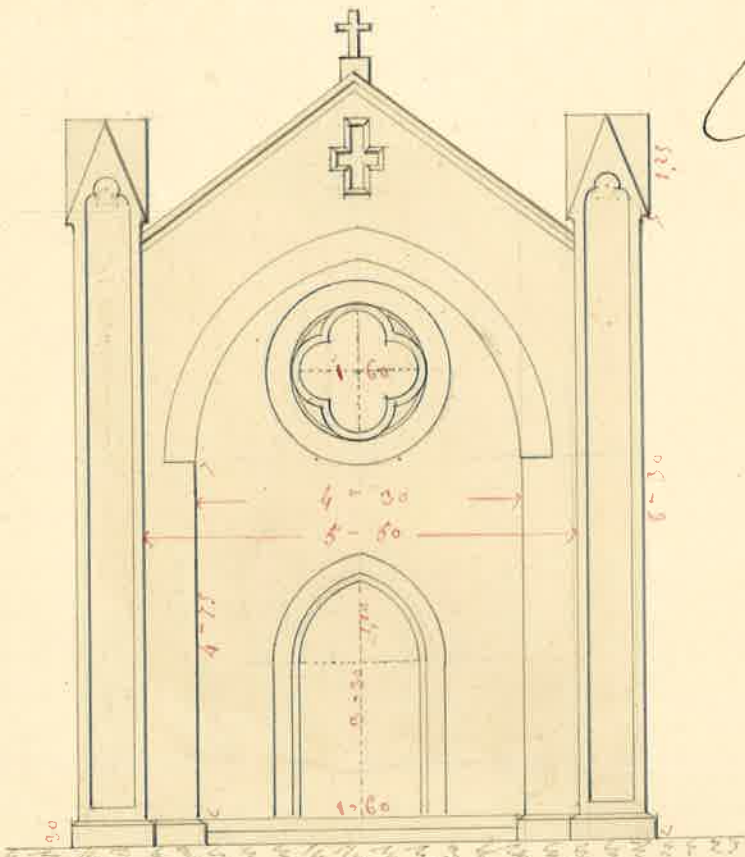


Coupe en travers.

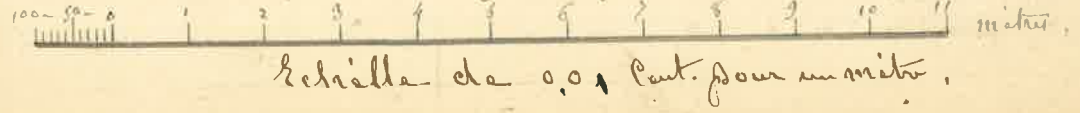
profil du chaperon sur la facade, à l'échelle de 0,05 cent. pour un mètre.

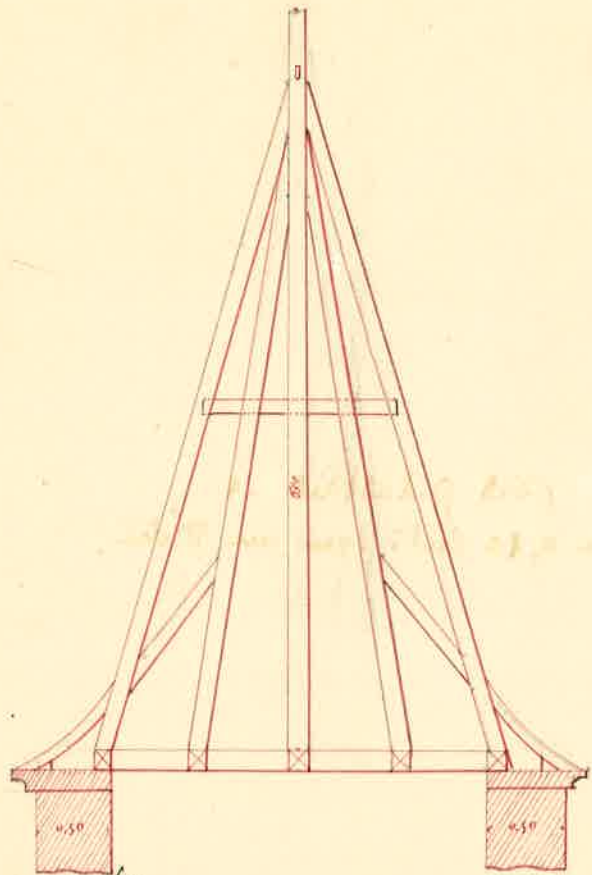


Vue et approuvé,
Conformément à l'avis
de la commission départementale d'architecture
créée le 6 Mars 1868,
le 4 Avril 1868.
Le Secrétaire général d'Ille-et-Vilaine,
C. Moer

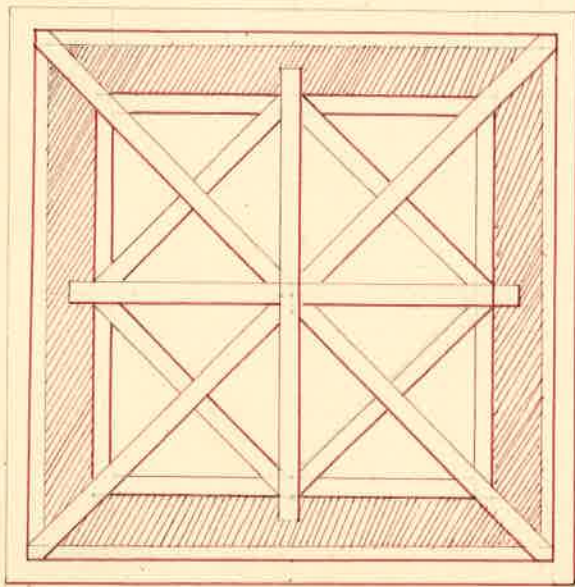


Elevation principale.





Coupe de la flèche, à 0,02 Cent. pour un mètre.



plan de la 1. Enrayure.

Plan des détails pour la construction d'une flèche.
 Dans le village de Doubaac, Commune de St. Omer.
 (envoyé) dressé par l'architecte de St. Omer le 10 janvier 1869.
 Louis Choisy



Profil des pilastres et
 colonnes à 0,10 Cent. pour un mètre.

Vu et approuvé
 conformément à
 l'avis de la
 Commission départe-
 mentale d'architecture
 en date du 6 mars
 dernier.
 Nîmes, le 4 avril 1868.
 Pour le Préfet et supplé-
 Le Secrétaire "suppléant"

C. Choisy